

Commune Val-de-Charmey

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune Val-de-Charmey sont convoqués en assemblée communale le

Lundi 12 décembre 2016 à 19h00
dans une salle de l'Hôtel Cailler

Ordre du jour

oooooooooooooooooooo

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 26 septembre, publié dans l'Echo de Charmey n° 39 du 12 octobre 2016 et à disposition sur le site www.val-de-charmey.ch
2. Abandon du principe du fonds de compensation annuel aux Remontées mécaniques de Fr. 250'000.-, selon décision de l'assemblée communale du 27 octobre 2003
3. Budget 2017
 - a. Budget de fonctionnement 2017
Rapport de la commission financière
 - b. Budget d'investissement 2017
Rapport de la commission financière
4. Présentation du plan financier quinquennal
5. Crédit pour renouvellement de la concession du Rapido Sky
6. Crédit renouvellement conduite eau potable – départ Vanil Blanc
7. Crédit protection des eaux – Collecteur Le Pra
8. Crédit protection des eaux – Collecteur la Petite-Fin
9. Crédit revitalisation Javro et affluents (Mossetta)
10. Crédit route alpestre La Chaudalla – Ganet d'Avau
11. Divers

Le Conseil communal